

# **Protéger sans isoler**

## **Les besoins éducatifs du programme**

### **Programme éducatif sur les mesures de protection**

#### **Présentation**

Ce document identifie les besoins éducatifs auxquels le programme Protéger sans isoler cherche à répondre. Il constitue un document fondateur servant de base à la formulation des objectifs éducatifs et des moyens du programme.

**Programme porté par Chantal Bouchard,**  
professeure à l'Université Laval

Avec le soutien financier de la Chambre des notaires du Québec

**Version 1**  
**Janvier 2026**

## Table des matières

<b>1. Pourquoi partir des besoins .....</b>	<b>4</b>
<b>Les limites d'une approche centrée uniquement sur les mesures .....</b>	<b>4</b>
<b>Comprendre avant d'agir .....</b>	<b>4</b>
<b>La place des besoins dans la démarche <i>Protéger sans isoler</i> .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Les mesures de protection comme situations humaines complexes .....</b>	<b>6</b>
<b>Au-delà du cadre légal .....</b>	<b>6</b>
<b>Enjeux relationnels, émotionnels et symboliques .....</b>	<b>6</b>
<b>Effets possibles sur les liens et les repères .....</b>	<b>6</b>
<b>3. Besoins informationnels .....</b>	<b>8</b>
<b>Comprendre les rôles et les responsabilités .....</b>	<b>8</b>
<b>Comprendre les étapes et les cadres .....</b>	<b>8</b>
<b>Comprendre les limites des mesures .....</b>	<b>8</b>
<b>4. Besoins relationnels .....</b>	<b>10</b>
<b>Besoin de maintien des liens significatifs .....</b>	<b>10</b>
<b>Besoin de reconnaissance des rôles .....</b>	<b>10</b>
<b>Besoin de dialogue et de médiation .....</b>	<b>10</b>
<b>5. Besoins liés au jugement et à la compréhension .....</b>	<b>12</b>
<b>Besoin de lecture nuancée des situations .....</b>	<b>12</b>
<b>Besoin de distinguer protection et contrôle .....</b>	<b>12</b>
<b>Besoin d'éviter les décisions réductrices .....</b>	<b>12</b>
<b>6. Besoins liés aux transitions et aux changements .....</b>	<b>14</b>
<b>Besoins avant la mise en place d'une mesure .....</b>	<b>14</b>
<b>Besoins pendant la mise en œuvre .....</b>	<b>14</b>
<b>Besoins lors des ajustements ou des révisions .....</b>	<b>14</b>
<b>7. Ce que les besoins ne sont pas .....</b>	<b>16</b>
<b>Les besoins ne sont pas des demandes individuelles .....</b>	<b>16</b>
<b>Les besoins ne sont pas des solutions à appliquer .....</b>	<b>16</b>
<b>Les besoins ne sont pas des prescriptions d'action .....</b>	<b>16</b>

<b>8. En résumé .....</b>	17
---------------------------	----

# 1. Pourquoi partir des besoins

Les mesures de protection sont souvent abordées à partir de leurs cadres juridiques, de leurs mécanismes administratifs ou des décisions qu'elles entraînent. Cette approche, bien qu'essentielle, tend toutefois à laisser dans l'ombre les **besoins humains, relationnels et informationnels** qui entourent ces mesures et qui conditionnent la manière dont elles sont comprises et vécues.

Partir des besoins permet de déplacer le regard. Il ne s'agit plus uniquement de comprendre **ce qu'est** une mesure de protection, mais de reconnaître **ce qui manque** pour que les personnes concernées puissent en saisir le sens, les effets et les limites.

## Les limites d'une approche centrée uniquement sur les mesures

Une approche centrée exclusivement sur les mesures de protection peut conduire à :

- une compréhension fragmentée des situations ;
- une focalisation sur les décisions plutôt que sur les vécus ;
- une invisibilisation des impacts relationnels et symboliques.

Dans ce contexte, certaines incompréhensions ou tensions ne découlent pas de la mesure elle-même, mais de l'absence de repères permettant d'en saisir les enjeux humains et relationnels.

## Comprendre avant d'agir

Partir des besoins implique de reconnaître que la compréhension précède toute action.

Avant même de formuler des objectifs éducatifs ou de concevoir des moyens, il est nécessaire de:

- identifier ce qui n'est pas compris ;
- reconnaître ce qui fragilise les repères ;
- nommer les zones de confusion, de tension ou d'inquiétude.

Cette démarche ne vise pas à retarder l'action, mais à éviter que celle-ci repose sur des compréhensions partielles ou réductrices.

## La place des besoins dans la démarche *Protéger sans isoler*

Dans la démarche **Protéger sans isoler**, les besoins constituent le **point de départ** du programme.

Ils permettent :

- de fonder les objectifs éducatifs sur des réalités vécues ;
- d'éviter une approche descendante ou normative ;
- de maintenir une attention constante aux effets humains des mesures de protection.

Les besoins ne sont ni des revendications ni des solutions à appliquer. Ils sont des **repères de compréhension**, essentiels pour construire une démarche éducative respectueuse de la complexité des situations.

## **2. Les mesures de protection comme situations humaines complexes**

Les mesures de protection sont souvent perçues à travers leurs cadres légaux et administratifs. Or, au-delà de ces cadres formels, elles prennent place dans des **situations humaines complexes**, marquées par des relations, des émotions, des histoires et des dynamiques familiales ou sociales préexistantes.

Reconnaitre cette complexité est essentiel pour comprendre les besoins qui émergent autour de ces mesures.

### **Au-delà du cadre légal**

Le cadre légal définit les conditions, les rôles et les responsabilités associés aux mesures de protection. Cependant, ce cadre ne suffit pas à rendre compte de la manière dont ces mesures sont vécues par les personnes concernées et leur entourage.

Il existe souvent un écart entre :

- la compréhension juridique de la mesure ;
- l'expérience concrète et subjective de la situation.

Cet écart génère des besoins de compréhension, de repères et de mise en sens.

### **Enjeux relationnels, émotionnels et symboliques**

Les mesures de protection s'inscrivent dans des relations déjà existantes.

Elles peuvent :

- modifier les équilibres relationnels ;
- transformer les rôles au sein de la famille ou de l'entourage ;
- susciter des émotions telles que l'inquiétude, la culpabilité, la colère ou l'impuissance.

Ces dimensions relationnelles et émotionnelles créent des besoins spécifiques, souvent peu reconnus, mais déterminants dans la manière dont la mesure est comprise et acceptée.

### **Effets possibles sur les liens et les repères**

Même lorsqu'elles visent à protéger, les mesures peuvent avoir des effets indirects sur les liens et les repères des personnes concernées.

Ces effets peuvent inclure :

- une fragilisation des liens significatifs ;

- une perte de repères identitaires ou relationnels ;
- un sentiment de dépossession ou d'exclusion.

Ces effets ne sont pas systématiques ni inévitables. Ils révèlent toutefois des besoins importants de compréhension, de reconnaissance et de maintien des liens, qui doivent être pris en compte pour saisir pleinement les enjeux des mesures de protection.

### **3. Besoins informationnels**

Les mesures de protection mobilisent des cadres juridiques, administratifs et organisationnels complexes. Pour les personnes concernées et leur entourage, ces cadres sont souvent difficiles à comprendre, ce qui génère des **besoins informationnels importants**.

Ces besoins ne renvoient pas uniquement à l'accès à de l'information, mais à la capacité de **comprendre, situer et interpréter** cette information.

#### **Comprendre les rôles et les responsabilités**

Un premier besoin informationnel concerne la compréhension des rôles et des responsabilités des différentes personnes et instances impliquées.

Il peut s'agir notamment :

- de comprendre qui fait quoi ;
- de distinguer les rôles légaux, professionnels et familiaux ;
- de saisir les limites associées à chaque rôle.

L'absence de repères clairs à cet égard peut entraîner des confusions, des attentes irréalistes ou des tensions relationnelles.

#### **Comprendre les étapes et les cadres**

Les mesures de protection s'inscrivent dans des processus comportant plusieurs étapes.

Les personnes concernées peuvent éprouver des difficultés à :

- situer leur situation dans le processus ;
- comprendre la succession des étapes ;
- anticiper les changements possibles.

Ces difficultés révèlent un besoin de repères permettant de mieux se situer dans le temps et dans les cadres institutionnels.

#### **Comprendre les limites des mesures**

Un autre besoin informationnel concerne la compréhension des limites des mesures de protection.

Il peut s'agir de :

- comprendre ce que la mesure permet ou ne permet pas ;
- saisir ce qu'elle ne règle pas ;
- distinguer les responsabilités institutionnelles des attentes personnelles.

Ce besoin est central pour éviter des interprétations erronées et des déceptions liées à des attentes non réalistes.

## **4. Besoins relationnels**

Les mesures de protection s'inscrivent dans des réseaux de relations existantes. Elles impliquent des personnes liées entre elles par des histoires, des responsabilités, des attentes et des affects.

Dans ce contexte, des **besoins relationnels** émergent, indépendamment du cadre légal de la mesure.

### **Besoin de maintien des liens significatifs**

Un besoin relationnel central concerne le maintien des liens significatifs.

Les mesures de protection peuvent modifier :

- la fréquence des contacts ;
- la nature des interactions ;
- les modalités de communication.

Lorsque ces changements ne sont pas compris ou discutés, ils peuvent fragiliser les relations et générer un sentiment d'isolement ou de rupture. Le besoin de maintenir des liens significatifs demeure présent, même dans un contexte de protection.

### **Besoin de reconnaissance des rôles**

Les mesures de protection transforment souvent les rôles au sein des relations.

Certaines personnes peuvent :

- voir leur rôle redéfini ou limité ;
- se sentir mises à l'écart ;
- éprouver une perte de reconnaissance de leur place ou de leur contribution.

Ces situations révèlent un besoin de reconnaissance des rôles, qu'ils soient formels ou informels, et de compréhension des changements induits par la mesure.

### **Besoin de dialogue et de médiation**

Enfin, les situations entourant les mesures de protection peuvent générer des tensions relationnelles.

Ces tensions peuvent découler :

- de désaccords sur les décisions prises ;
- de malentendus sur les intentions ;
- de difficultés à exprimer les préoccupations ou les limites.

Elles mettent en lumière un besoin de dialogue et, dans certains cas, de médiation, afin de préserver les relations et de soutenir une compréhension mutuelle.

## **5. Besoins liés au jugement et à la compréhension**

Les situations entourant les mesures de protection exigent souvent des capacités de jugement et de compréhension fines. Or, ces capacités ne vont pas de soi et peuvent être fragilisées par la complexité des situations, les émotions en jeu et les informations partielles ou contradictoires.

Des **besoins liés au jugement et à la compréhension** émergent alors, tant chez les personnes directement concernées que chez leur entourage.

### **Besoin de lecture nuancée des situations**

Un premier besoin concerne la capacité de lire les situations de manière nuancée.

Les mesures de protection sont parfois interprétées à travers des oppositions simplificatrices, par exemple :

- protection ou contrôle ;
- aide ou perte d'autonomie ;
- bonne ou mauvaise décision.

Ces lectures binaires peuvent masquer la complexité des enjeux et rendre difficile une compréhension ajustée des situations. Il existe ainsi un besoin de repères permettant d'aborder les situations de manière plus nuancée, en tenant compte de leurs différentes dimensions.

### **Besoin de distinguer protection et contrôle**

Un autre besoin important concerne la distinction entre protection et contrôle.

Lorsque cette distinction n'est pas claire :

- certaines décisions peuvent être perçues comme arbitraires ou excessives ;
- des intentions protectrices peuvent être interprétées comme des formes de domination ;
- des tensions relationnelles peuvent s'accentuer.

Le besoin de comprendre cette distinction est central pour saisir le sens des mesures de protection et leurs effets sur les personnes concernées.

### **Besoin d'éviter les décisions réductrices**

Enfin, les situations complexes peuvent conduire à des décisions prises sur la base d'informations incomplètes ou de lectures réductrices.

Ces contextes révèlent un besoin de :

- ralentir la compréhension avant de conclure ;
- reconnaître les zones d'incertitude ;

- éviter de réduire les situations à une seule dimension.

Ce besoin ne vise pas à empêcher les décisions, mais à souligner l'importance d'une compréhension suffisamment riche pour en saisir les implications humaines et relationnelles.

## 6. Besoins liés aux transitions et aux changements

Les mesures de protection ne constituent pas des événements isolés. Elles s'inscrivent dans des **trajectoires**, marquées par des transitions, des ajustements et des changements parfois rapides ou mal anticipés.

Ces dynamiques génèrent des **besoins spécifiques**, liés moins à la mesure elle-même qu'aux passages qu'elle implique.

### Besoins avant la mise en place d'une mesure

Avant l'instauration d'une mesure de protection, les personnes concernées et leur entourage peuvent se trouver dans des situations d'incertitude ou de déséquilibre.

À ce stade, des besoins émergent, notamment :

- le besoin de comprendre ce qui est en train de se transformer ;
- le besoin de situer les signaux qui mènent à une mesure ;
- le besoin de nommer les inquiétudes, les craintes ou les résistances.

Ces besoins sont souvent amplifiés par le caractère progressif ou flou des transitions précédant la mesure.

### Besoins pendant la mise en œuvre

La mise en œuvre d'une mesure de protection constitue une transition en soi.

Elle peut entraîner :

- des changements dans les rôles et les responsabilités ;
- des ajustements dans les relations et les communications ;
- une reconfiguration des repères quotidiens.

Ces transformations font apparaître des besoins de compréhension, de continuité et de stabilisation, afin de limiter les effets de rupture ou de désorientation.

### Besoins lors des ajustements ou des révisions

Les mesures de protection ne sont pas nécessairement figées dans le temps.

Des ajustements, des révisions ou des réévaluations peuvent survenir, générant de nouvelles transitions.

À ces moments, des besoins se manifestent, notamment :

- le besoin de comprendre ce qui justifie les changements ;

- le besoin de continuité dans les repères ;
- le besoin de reconnaissance des évolutions vécues par les personnes concernées.

Ces besoins soulignent l'importance de considérer les mesures de protection comme des processus évolutifs, plutôt que comme des états permanents.

## **7. Ce que les besoins ne sont pas**

Dans le cadre du programme **Protéger sans isoler**, il est essentiel de préciser ce que l'on entend par besoins, mais aussi ce que les besoins **ne sont pas**.

Cette clarification permet d'éviter des interprétations réductrices et de maintenir une posture éducative rigoureuse.

### **Les besoins ne sont pas des demandes individuelles**

Les besoins décrits dans ce document ne correspondent pas à des demandes formulées par des personnes en particulier.

Ils ne visent pas à répondre à des situations individuelles ou à porter des revendications spécifiques. Ils rendent visibles des **besoins transversaux**, observables dans une diversité de contextes liés aux mesures de protection.

### **Les besoins ne sont pas des solutions à appliquer**

Les besoins ne constituent pas des solutions ni des réponses prêtes à l'emploi.

Ils ne déterminent pas :

- les actions à poser ;
- les décisions à prendre ;
- les moyens à utiliser.

Ils permettent de comprendre ce qui manque ou ce qui fragilise la compréhension, sans présumer de la manière dont ces besoins seront pris en compte.

### **Les besoins ne sont pas des prescriptions d'action**

Enfin, les besoins identifiés dans ce document ne doivent pas être interprétés comme des prescriptions d'action.

Ils ne définissent ni des obligations, ni des protocoles, ni des interventions à mettre en œuvre. Ils constituent des repères de compréhension, qui précèdent toute réflexion sur les objectifs éducatifs et les moyens du programme.

## 8. En résumé

Les besoins entourant les mesures de protection ne se limitent pas à des enjeux juridiques ou administratifs. Ils renvoient à des dimensions humaines, relationnelles et informationnelles qui influencent profondément la manière dont ces mesures sont comprises et vécues.

Identifier ces besoins permet de :

- rendre visibles des zones de fragilité souvent peu reconnues ;
- mieux comprendre les effets des mesures sur les personnes et les relations ;
- éviter des lectures réductrices ou exclusivement techniques des situations.

Dans la démarche **Protéger sans isoler**, les besoins constituent le point de départ du programme. Ils fondent la formulation des objectifs éducatifs et orientent la conception des moyens éducatifs, sans jamais se transformer en solutions ou en prescriptions.

En reconnaissant la diversité et la complexité des besoins entourant les mesures de protection, le programme affirme une approche éducative centrée sur la compréhension, le jugement et le respect des situations humaines.